



GDSA 33

Mairie de TALENCE

Rue du Professeur Arnozan

33400 TALENCE

Talence, le 12 Décembre 2023

Objet : Augmentation des tarifs Adhésion et produits pharmaceutiques

Chers adhérentes, chers adhérents,

Nous vous remercions de votre soutien continu au GDSA33 et de votre confiance dans l'action que nous menons pour la défense sanitaire du monde apicole et la protection de la biodiversité.

Nous nous sommes efforcés pendant des années de vous proposer des produits pharmaceutiques à prix largement compétitifs, tarifs très inférieurs à ceux pratiqués en officine de pharmacie et même sur Internet.

Nous poursuivons notre effort, mais à regret, et pour un meilleur équilibre financier du GDSA33, nous sommes contraints de les modifier en 2024 et de prévoir un complément de facturation à la ruche ajouté au montant de l'adhésion.

En effet, le fonctionnement de l'association (Assurances, Visites TSA, salaire du Vétérinaire Conseil...) requiert un budget minimum de 15000 Euros annuels.

La subvention départementale de 28000 € qui nous est allouée, équitablement répartie sur tous les apiculteurs adhérents, particuliers ou professionnels, nous permet de diminuer de 7 € notre prix d'achat de toute la gamme des traitements proposés. Mais nous devons prendre en compte l'augmentation des prix d'achat de ces produits par les laboratoires pharmaceutiques.

Votre adhésion au GDSA33, les volumes commandés par tous les adhérents nous permettent de négocier cependant, les prix d'achat auprès des fournisseurs.

Vous trouverez en pièce jointe notre nouveau Bon de Commande 2024.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le bureau du GDSA33